

IVRY

S/SEINE

Rencontre publique

Les collectives

Présentation du diagnostic
de l'étude urbaine du Cœur de ville
et du projet de végétalisation
de la place Voltaire

25 janvier 2023

Participant.es : 60

Intervenant.es :

Ville d'Ivry-sur-Seine :

- Elu.es :
 - Philippe Bouyssou, Maire d'Ivry-sur-Seine
 - Fabienne Oudart, Adjointe déléguée au quartier centre-ville
 - Romain Marchand : 1^{er} Adjoint - Aménagement de la ville
 - Bernard Prieur : Adjoint Démocratie, Assemblée citoyenne

Groupeur concepteur de l'Etude Urbaine participative du centre-ville :

- Tectône (architecte-urbaniste) :
 - Pascal Chombart de Lauwe
 - Nolwenn Auneau
- Wagon-Landscaping (paysagiste) :
 - Camille Bourgeois
- Soletdev (programmiste) :
 - Sacha Lorand
 - Guilhem Bousquet

Paysagiste concepteur en charge de la végétalisation de la place Voltaire et de la requalification du chemin des Marronniers :

- Ville Paysage
- Serge Renaudie, architecte, urbaniste, paysagiste

Animation et compte-rendu des échanges :

- Traitclair (AMO concertation) :
 - Romain Moreau
 - Vassili Duverly

Introduction

Le format « les Collectives » visait à permettre des échanges directs entre le public (habitant.es, usager.ères, citoyen.nes), les élu.es, les professionnel.les en charge des études et les services municipaux (direction générale, direction de la démocratie et action citoyenne, direction des espaces publics, direction du développement urbain, direction des bâtiments communaux...)

L'étude urbaine se situe en fin de 1^{ère} phase, le diagnostic, comme annoncé en réunion publique de lancement le 19 octobre 2022.

Dans la suite des orientations retenues et présentées en février 2022, la végétalisation de la place Voltaire se situe en phase de propositions, présentées ce soir, en vue de travaux de court terme.

Déroulé

De 17h à 19h le public a pu déambuler dans une exposition structurée autour de 4 pôles d'échanges :

- Trois tables d'échanges (composées de deux panneaux d'exposition) avec la maîtrise d'œuvre autour desquelles les participant.es étaient alors invité.es à réagir et échanger directement sur les principales cartes à annoter
- Le pôle « Enjeux urbains, architecturaux » animé par Tectône
- Le pôle « Grandes intentions sur le paysage » animé par Wagon Landscaping
- Le pôle « Pistes programmatiques » animé par Soletdev
- Une table avec trois panneaux et une maquette pour donner à comprendre et recueillir les avis sur le projet de végétalisation de la place Voltaire animée par Serge Renaudie.



Synthèse des échanges

Mots des élu.es

À la suite du temps d'échanges, M. Le Maire a rappelé le contexte dans lequel s'inscrit cette rencontre, et les dernières étapes relatives aux transformations du cœur de ville. Il évoque en particulier la rédaction du cahier de maîtrise d'usages qui lui a été remis par le jury citoyen le 16 février 2022 et qui a ensuite été transmis aux équipes candidates à la réalisation de l'étude. Dans cette perspective une méthodologie nouvelle s'est constituée afin de faire participer la plus grande diversité d'habitant.es à chaque étape de conception et de réflexion du centre-ville, sachant que les enjeux qui le traversent concernent l'ensemble des usager.es de la ville au-delà du périmètre de l'opération.

M. Le Maire rappelle que les habitant.es avaient déjà été consulté.es lors du changement de maîtrise d'œuvre sur la ZAC Ivry Confluences. Le choix final était revenu à Sadev 94 l'aménageur et la Ville. Pour ce projet, la Ville a souhaité aller encore plus loin dans la démarche de participation en s'inspirant du modèle de jury de concours, qui permet de faire voter des usager.es, en donnant une voie réelle et concrète au jury citoyen.

En juin 2022, une audition des équipes candidates a ainsi été organisée devant un jury mixte composé d'élu.es mais aussi d'un collègue « jury citoyen » et d'un collègue dit de « personnes intéressées par le projet » comme les syndicats de copropriétaires ou le bailleur social Coop'Ivry Habitat, lesquels collègues ont eu une voie majoritaire dans le vote désignant l'équipe présente ce soir.

C'est pourquoi le groupement lauréat a une certaine responsabilité vis-à-vis d'une commande qu'il qualifie de « supra-publique » portée par la collectivité locale (minoritaire dans le vote) et les habitant.es.

M. Le Maire rappelle ensuite le contenu de la rencontre d'aujourd'hui, en expliquant que le diagnostic de la maîtrise d'œuvre fait suite à de nombreux temps participatifs avec les citoyen.nes (ateliers, balades urbaines et discussions informelles) et qu'il a encore été enrichi aujourd'hui. Sur la base de ce diagnostic, une nouvelle étape « de scénarios » se profile qui eux aussi seront soumis au débat. L'intérêt général et la capacité à réaliser concrètement les aménagements permettront d'arbitrer entre d'éventuels différents choix et définir le Plan guide qui fixera les grands axes de développement à l'échelle du quartier. Les propositions détaillées sur le secteur autour de la mairie et l'ensemble Jeanne Hachette Marat Voltaire viendront dans un 3^e temps clôturer l'étude.

Si le diagnostic qui a été un des axes de la rencontre d'aujourd'hui est

plus « work in progress », le projet de végétalisation de la place Voltaire, présenté aujourd'hui, est à un stade d'avancement plus abouti et permet d'amorcer une amélioration rapide et concrète du centre-ville.

Fabienne Oudart prend ensuite la parole pour présenter le « Petit Robespierre » dans lequel se tient la rencontre. Lieu ressource mis à la disposition des accueils de loisirs de la ville, il symbolise le travail de la Ville pour valoriser la parole des enfants dans les transformations du centre-ville.

Mots du groupement

Pascal Chombart de Lauwe remercie l'ensemble des participant.es des échanges qui ont eu lieu aujourd'hui mais aussi au cours des trois derniers mois. Il précise qu'à ce jour, dans le cadre du diagnostic, il n'y a pas de solution proposée. Les réactions de la rencontre vont donner lieu à une synthèse qui enrichira le diagnostic et permettront d'entamer la phase de co-construction du plan-guide qui se fonde sur une vision partagée du centre-ville afin d'envisager plusieurs scénarios d'aménagement qui seront concertés. Il souligne qu'il y a eu beaucoup de remarques et d'éléments sur lesquels il y a une nécessité de continuer le dialogue comme la notion d'esthétique intimement liée au bien-être dans le centre-ville.

Sacha Lorand évoque l'importance d'une telle rencontre qui permet de capter de nouveaux publics qui viennent de l'ensemble du territoire, au-delà du périmètre de l'étude stricto-sensu. Il revient en particulier sur le croisement des enjeux programmatiques dans le centre-ville qui doit conjuguer le développement de l'activité, du commerce, des services, des nouveaux usager.es de la ZAC Gagarine, qui ne sont pas encore-là, mais aussi les habitant.es d'Ivry-Port qui pratiquent aussi le centre-ville (et cela de manière plus intense peut-être demain). Les échanges se sont aussi structurés autour de la revitalisation du centre Jeanne-Hachette sur plusieurs thématiques comme la signalétique, les mobilités, la programmation ou l'aménagement des espaces paysagers. L'avenir de l'avenue Gosnat symbolise en partie ce que les habitants attendent d'un centre-ville dynamique d'un point de vue commercial et de services, en particulier au niveau des socles et de leur revitalisation. La construction du plan-guide phasé permettra de donner plus de visibilité sur les prochaines années.

Camille Bourgeois revient également sur la diversité des publics présents à la rencontre complémentaire aux rencontres faites lors des précédents temps participatifs. Elle revient sur la qualité des échanges issue de ce format de restitution publique qui a permis de croiser les visions entre les habitant.es

de longue date et celles et ceux arrivé.es plus récemment. D'un point de vue du paysage, les participant.es sont très précis.es sur les espaces qui ont de la qualité paysagère et ont pu proposer des pistes d'aménagement à l'échelle d'une rue ou d'un croisement. Les habitant.es ont fait le lien entre la végétalisation et les ambiances attendues sur certains secteurs. La vision de technicien du groupement est enrichie par l'expertise d'usages et l'expérience du centre-ville des habitant.es d'Ivry.

Le Maire évoque l'enthousiasme qui anime cette démarche. La concrétisation d'un tel projet citoyen se confrontera à la question des moyens de les réaliser que l'étude urbaine a vocation à partager. Il faudra en ce sens trouver des moyens pour financer les opérations urbaines du centre-ville. Il évoque alors la question de la densité, qui est une source de financement, qui peut être soumise à de nombreux débats. L'étape des scénarios est en ce sens indispensable pour finaliser et concrétiser le projet.

Il en profite pour inviter les participant.es à la réunion publique du 11 février prochain sur le budget communal et le contexte financier.

Synthèse végétalisation de la place Voltaire par Serge Renaudie

La place Voltaire a été dessinée par Jacques Chambróis, ancien Directeur des Espaces Publics de la Ville d'Ivry. Il l'a conçue avec un revêtement de pierres naturelles ; ce fut une première à Ivry.

Serge Renaudie explique que la difficulté a été de mettre les habitant.es d'accord. Deux visions s'opposent : entre celles et ceux qui sont pour une place complètement libre de circulation et les autres qui souhaiteraient une place très plantée.

La proposition faite par S. Renaudie retient le dessin initial de la place en reprenant sa forme de polygone et en plaçant les arbres dans les grandes perspectives et cheminements. Il souligne plusieurs éléments en débat :

- Les arbres n'empêchent pas la vue et la perspective du fait d'un feuillage à plus de 2m50 du sol.
- La place sera également complètement dégagée au sol car il n'y aura pas d'arbustes.
- Il n'y a pas de réserve d'eau car d'une part cela coûte très cher et d'autre part pour qu'elle soit efficace une réserve d'eau doit être de grande quantité et dans ce cas-là cela empêche de planter.

Les arbres sont localisés sur la partie de la place qui n'est pas sur le parking, ils seront plantés en pleine terre. Des grilles de 2m x 2m permettront de garantir aux arbres de recevoir la pluie et aux piétons/cyclistes de circuler librement. La solution d'une végétalisation en pied d'arbre n'a pas été retenue pour ne pas réduire la surface de déambulation.

Certains arbres sont plantés dans des jardinières surélevées qui servent également de bancs. Le projet répond à la fois aux demandes de mobilier pour s'asseoir au soleil ou à l'ombre et laisser la possibilité aux piétons et cyclistes de traverser aisément la place.

Après avoir assisté aux balades sur le paysage communes avec l'agence Wagon Landscaping et mené de nombreux échanges, notamment sur place, avec les usager.es de l'espace public, S. Renaudie a intégré l'installation d'assises et de jeux d'enfants (au sol et en pierre) dans le projet. Il a également pris en compte la volonté de faire grimper des plantes au-dessus des sorties de parking et autour des poteaux.

Le chemin des Marronniers pourra être amélioré très vite de façon concrète : que ce soit le sol, le stabilisé ou les haies qui vont être replantées à partir du 15 février. Les plantations d'arbres se feront quant à elle à l'automne prochain après plusieurs travaux qui permettront l'amélioration des sols en mauvais état.

Conclusion

Le Maire remercie l'ensemble des participant.es. Il rappelle également qu'il y aura d'autres moments de participation, notamment en format « plénière » permettant un débat plus traditionnel complémentaire à la rencontre d'aujourd'hui qui nourrit les pratiques de participation et interroge les méthodes habituelles.



Synthèse des interventions aux tables rondes

Table « Enjeux urbain, architecturaux » animée par l'agence Tectône (Pascal Chombart de Lauwe, Nolwenn Auneau) :

Lisibilité et ouvertures dans le Centre-ville :

Une habitante d'Ivry :

- Proposition de supprimer le pont Lénine pour dégager la vue. Aujourd'hui il crée un tunnel sombre très désagréable à vivre. Et il bouche la vue entre l'église et la mairie.

Un salarié place des Bouleaux (Parallèles) :

- Il a suivi la construction de l'ensemble Renaudie au moment de sa construction en tant qu'ingénieur : problèmes sur la place des Bouleaux, sur laquelle donne son entreprise. La place est occupée par les dealers. Le centre offre trop de cachettes, trop de portes d'entrées et sorties pour fuir les policiers. Gros manque de co-visibilité, puisque les gens ne se voient pas et ne voient pas ce qu'il se passe depuis leur appartement, il n'y a pas assez d'autosurveillance.

Une habitante du centre :

- Soulève le problème du bout de la rue Saint Just vers Ivry-Port. Le passage est très sombre sous le tunnel
- Grosse nuisance sous le pont Marat au niveau du métro
- Trottoirs très étroits rue Saint Just

Une habitante du Liégat :

- Souhaite développer les principes d'ouverture de Jeanne-Hachette vers les rues arrière figurant sur le plan.

Accessibilité du Centre-ville :

Une habitante de Marat critique la place des Bouleaux pour :

- L'accessibilité PMR : Les rampes sont trop fortes. Il y a des marches difficiles à franchir entre Jeanne Hachette et la place des Bouleaux. Son amie en fauteuil doit faire le détour de la Mairie à Marat pour monter chez elle. L'ascenseur qui passe du parking Jeanne Hachette à la tour se finit en escalier. Donc non accessible aux PMR
- Un habitant de la Tour les Parallèles critique également la place des Bouleaux : l'accès par les rampes et escaliers est très mal fait côté JB Clément. Il n'a jamais pris les escaliers en 20 ans.

Tranquillité publique

Un groupe d'habitantes :

- Le passage rue Rousseau pourrait devenir un lieu de charme. Aujourd'hui il est envahi par les voitures garées et par les dealers. Pourtant, il y a un fleuriste qui fonctionne et ça pourrait être un lien piéton utile et agréable vers le futur axe Gosnat apaisé.
- Une habitante de Marat critique la place des Bouleaux en raison du deal

Projets de rénovation urbaine :

Deux habitants de la rue Saint Just :

- Ces habitants vivent en face du garage municipal (26, rue Raspail) sur lequel il est envisagé dans le projet Gagarine Truillot la construction d'un immeuble de 9 étages. Ils ont choisi leur appartement il y a 20 ans pour sa vue sur le ciel. Ils demandent de baisser la hauteur du projet.

Une habitante de Marat critique la place des Bouleaux pour :

- La récente rénovation de mauvaise qualité

Représentant de l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) - L'association des cyclistes franciliens :

- Identification de l'axe RER métro vélo qui traverse le centre d'est en ouest par l'avenue Gosnat dans les plans d'Île de France Mobilité. Il existe des subventions allouées à cet axe par le plan vélo intercommunal. Si nous envisageons d'apaiser l'axe Gosnat et de développer un itinéraire vélo, il faut penser à ces subventions.
- Il ne prend pas de plaisir à déambuler dans le centre-ville, les flux routiers coupent le cheminement, les trottoirs sont étroits
- Les entités paysagère et les places sont selon lui mal reliées
- Jeanne Hachette qualifié d'"horrible", on ne prend pas de plaisir à s'y promener
- Problème au carrefour de la piscine. Dangereux pour les cyclistes et piétons. La rue Robespierre devrait ne comporter qu'une voie contre les deux actuelles pour laisser la place à une vraie piste cyclable.
- Problème du stationnement rue Rousseau, qui est censée être piétonne, mais qui sert de parking
- La rue Gabriel Péri pose également problème pour le vélo, elle devrait permettre d'aller vers Paris, pour compléter Robespierre qui n'est pas bien faite pour le vélo

Table « Grandes intentions sur le paysage » animée par l'agence Wagon/Landscaping (Camille Bourgois)

Entrées du Centre-ville :

- Points d'intensité mais croisement d'axes importants
- Côté square Robespierre : très sympathique, pas de voiture, c'est calme ici

Place Voltaire

Une habitante rue Claude-Guy :

- Il faut végétaliser la place Voltaire, elle est tellement minérale

Un habitant du Liéгат membre du collectif Jeanne-Hachette :

- On dévégétalise le Liéгат : on va supprimer les façades et toitures végétalisées du Liéгат et planter sur la place Voltaire. C'est une façon de cacher le problème. Il faut trouver un compromis.

Réactiver les usages prévus initialement sur la place Voltaire

Une habitante de Marat-Parmentier :

- C'est étouffant la place Voltaire l'été, on l'évite quand il fait chaud et on y va en hiver (exemple des places italiennes minérales)

Spinoza

Une habitante de Jeanne-Hachette :

- Il faut faire quelque chose sur le cœur d'îlot Spinoza

Une habitante de Jeanne-Hachette :

- Le city-stade Spinoza fait venir des enfants, les ados, ça traîne moins.

Place de la République

Des habitants du centre-ville :

- Place de la République, c'est pas mal. Il faut une cohérence entre ces espaces. La sculpture-fontaine dite La Muraille est un point de réunion pour *Leboncoin*
- Elle est où la place ? il n'y a pas de place !
- Le Pont Lénine, on n'y passe pas, on y va une fois

Nature en centre-ville

Une habitante du Liéгат :

- Il faut sécuriser les arbres quand on plante

Une habitante de Marat :

- Il faudrait revoir la façon de jardiner, on a besoin de plus de sauvage

Des habitant.es rue Gabriel Péri :

- Ici on laisse les herbes pousser et systématiquement, c'est coupé par la ville

Un habitant du Petit-Ivry :

- Là où il y a du goudron, on pourrait planter (même en dehors du centre-ville, et prendre les aménagements du centre-ville comme tests à répliquer sur les rues Baudin (Pierre Marie Curie), Jules Ferry (où le trottoir est un peu large)

Une habitante de Jeanne-Hachette :

- Planter sur les façades

Un habitant du Liéгат :

- Idée du centre-ville parc = oui ! mais l'avenue Gosnat coupe
- Parc des Cormailles : antiseptique ; Prospect park est le plus beau parc que je connais (parc public de New York aux États-Unis de 2 km²)

Commerces :

- Cafés mal fréquentés : pas envie, le seul endroit où la population est mixte, c'est le café Marat.
- Aucune mixité dans l'offre de restauration !
- Commerces rue Marat : je rêve d'un endroit où prendre un café, une bière au soleil !
- Commerces rue Gabriel Péri : c'est sympa, il y a la librairie, le BnB
- Ancienne station essence : endroit pour faire un café associatif, accueillir les familles
- Une habitante de Jeanne Hachette :
- il manque des commerces dans le centre-ville : habillement, chocolats, gâteaux...

Autres remarques

Un habitant rue Claude-Guy :

- Envisager la construction sur le parking municipal

Un habitant du Petit-Ivry :

- Centre Jeanne Hachette : on ne le voit pas, on ne voit que les immeubles
- Panneau « Bienvenue à Ivry-sur-Seine » depuis la sortie du périph'

Une habitante de Marat-Parmentier :

- Il y a des choses historiques à conserver, des sculptures dans l'espace public

Table «Pistes programmatiques» animée par l'agence Soletdev (Sacha Lorand, Guilhem Bousquet)

Mutation :

- Au niveau de la mutation des opportunités foncières, il est demandé de "ne pas combler tous les trous" (2 habitantes)
- L'atelier Technochimie (rue du Colombier), composé d'ateliers d'artistes et d'appartements étudiants, est apprécié et il est demandé de conserver et mettre en avant le patrimoine bâti. Le propriétaire cherche un modèle économique lui permettant de maintenir ses bâtiments (1 habitante)
- Le parc Jules Coutant est apprécié (par plusieurs habitants) et doit être mis en valeur tout en repensant ses usages et son rapport au centre-ville
- Le parking arboré et les "jardins paysagés" de la Cité Administrative et Technique de la ville sont appréciés (3 habitant.es)
- Des jardins partagés aménagés frugalement, situés rue Marcel Hartmann à proximité du stade Edouard Clerville sont appréciés et doivent faire partis d'une future programmation (1 habitante)

Programmation et animation :

- Il est affirmé que le centre Jeanne Hachette, avec sa surface et sa localisation, doit être un élément moteur dans la transformation du centre-ville (1 habitant)
- Il est demandé d'avoir des lieux d'échanges et de partage qui permettent à tout le monde de venir. Il faut qu'ils soient mixtes, agréables et accueillants pour l'ensemble des publics (famille, jeunes, personnes âgées...) et attentifs à la question du genre, ces programmes pourraient être des cafés conviviaux, tisanerie/salon de thé... (plusieurs habitant.es)
- La question de la lumière et de la transparence pour le centre Jeanne-Hachette Marat Voltaire est mise sur la table et notamment sur le pont

Lénine, coupant la vue et les débouchés visuels entre la place de la Mairie et l'Église Saint-Pierre-Saint-Paul (3 habitant.es)

- Une habitante a fait ressentir le besoin d'avoir des magasins orientés sur l'économie sociale et solidaire
- Afin de compléter la programmation des socles, il est demandé des magasins de qualité (vêtements, chaussures, décoration, literie) (3 habitant.es)
- Le nombre insuffisant de toilettes publiques est souligné, ces dernières doivent être également repérables plus facilement (plusieurs habitant.es)
- Il serait intéressant d'avoir une boutique éphémère permettant d'avoir un changement régulier (1 habitante)
- Les magasins du centre Jeanne-Hachette doivent être vus ou indiqués pour être attractifs
- Il faut développer une signalétique à hauteur de piéton permettant de mieux se repérer (notamment pour l'indication des patrimoines architecturaux du centre-ville, des commerces et des services)
- développer une gestion et un entretien du centre commercial assurant sa propreté et son attractivité (1 habitante)

Secteurs à enjeux à développer :

- Les abords (notamment le parvis de la gare RER) doivent être affirmés et retravaillés (plusieur.es habitant.es)
- Le passage Voltaire vers le centre Jeanne Hachette est essentiel et doit être réaménagé pour permettre une meilleure circulation. Il est demandé de développer la liaison au sol car le Pont Lénine ne joue pas son rôle de liaison. L'usage du vélo est aussi évoqué pour cette traversée (plusieur.es habitant.es)
- Le Passage du Four doit être attractif et ouvert aux piétons (2 habitantes)

Mobilités :

- L'avenue Georges Gosnat fait partie du plan vélo métropolitain, elle se situe sur la ligne 7 du plan, reliant Boulogne-Billancourt à Joinville-le-Pont. Il est demandé d'anticiper l'évolution de cet axe pour accompagner au plus tôt les usager.es et les cyclistes afin d'avoir des aménagements cyclables sécurisés et de qualité, prévus aux dimensions des flux projetés (membre de l'association vélo MDB)

